



Rentabilité

Support de cours pour l'offre de formation continue
sur www.agrotourisme-q.ch

Rentabilité

L'aspect financier comprend la planification et le contrôle des flux financiers engendrés par l'exploitation agritouristique. La fourniture globale des prestations peut être planifiée sur le plan financier à l'aide des outils informatiques adéquats. En font partie le compte de profits et pertes prévisionnel, le tableau de financement et le bilan prévisionnel. Le contrôle financier englobe la surveillance permanente des prestations et du plan financier.

Un domaine important de l'aspect financier est la fixation des prix pour la fourniture des prestations. Le calcul précis des différents prix (nuitée, petit déjeuner, etc.), des couts ou des prétentions salariales fait partie du plan financier détaillé devant être établi par une exploitation agritouristique. Les limites supérieures et inférieures des fourchettes de prix indiquées ci-après sont à considérer uniquement comme des valeurs de référence non contraignantes.

Chiffres d'affaires



L'expérience de l'agriculture authentique

L'offre d'hébergement est la prestation la plus pertinente pour le chiffre d'affaires dans le modèle commercial 1. Sur la base des couts moyens estimés spécifiques au produit et au projet, un prix de 100 à 120 francs a été fixé pour une chambre double.

L'offre de restauration se limite au petit déjeuner dans le modèle commercial 1. La restauration n'est offerte qu'en lien avec l'hébergement. Le prix du petit déjeuner est fixé entre 10 et 15 francs par personne.

Les **activités-cadres** à la ferme peuvent générer des recettes supplémentaires. Celles-ci étant conçues de manière très individuelle, il est toutefois impossible d'en indiquer le prix.



Agritourisme pour une clientèle épicurienne et écologique

L'offre d'hébergement est la prestation la plus pertinente pour le chiffre d'affaires dans le modèle commercial 2. Sur la base des couts moyens estimés spécifiques au produit et au projet, un prix de 130 à 180 francs a été fixé pour une chambre double.

L'**offre de restauration** se limite au petit déjeuner dans le modèle commercial 2. La restauration n'est offerte qu'en lien avec l'hébergement. Le prix du petit déjeuner varie entre 15 et 20 francs par personne.

Les **activités-cadres** à la ferme peuvent générer des recettes supplémentaires. Celles-ci étant conçues de manière très individuelle, il est toutefois impossible d'en indiquer le prix.



Événements MICE à la ferme

La **location des locaux pour l'événement** est la prestation la plus pertinente pour le chiffre d'affaires dans le modèle commercial 3.

L'**offre de restauration** dans le modèle commercial 3 sera adaptée en fonction des possibilités de l'exploitation ou organisée en collaboration avec un service traiteur externe. La prestation sera proposée sous la forme d'une offre forfaitaire incluant la location des locaux.

Les **activités-cadres** à la ferme peuvent générer des recettes supplémentaires. Celles-ci étant conçues de manière très individuelle, il est toutefois impossible d'en indiquer le prix.

Coûts



L'expérience de l'agriculture authentique

Le volume d'investissement est réparti entre les domaines suivants :

- **Agencement des chambres**
- **Installations sanitaires**
- **Agencement de l'infrastructure de restauration**
- **Protection contre l'incendie**
- **Publicité**
- **Formation de base et formation continue**
- **Mise en place des prestations**
- **Planification et construction des infrastructures**
- **Divers**

Les coûts spécifiques aux produits pour les prestations du modèle commercial 1 peuvent être indiqués de manière précise sur la base de valeurs empiriques. La conception des activités-cadres peut engendrer d'autres coûts spécifiques aux produits. Les valeurs indicatives suivantes résultent d'une vaste enquête auprès des prestataires et sont valables pour une personne :

- **Consommables : CHF 1.00 à 1.50**
- **Petit déjeuner : CHF 5.00 à 7.00**
- **Autres aliments : CHF 1.50 à 2.50**
- **Taxes : CHF 1.00 à 1.50**

Les coûts spécifiques au projet incluent tous les frais subséquents découlant d'un projet particulier. Il est donc décisif de tenir compte de ces coûts dans le plan financier :

- **Eaux, eaux usées**
- **Frais d'électricité**
- **Frais de personnel**
- **Frais de communication**



Agritourisme pour une clientèle épicurienne et écologique

En cas de transformation, le volume d'investissement est réparti entre les domaines suivants :

- **Agencement des chambres**
- **Installations sanitaires**
- **Agencement des salles de petit déjeuner et de séjour**
- **Protection contre l'incendie**
- **Publicité**
- **Formation de base et formation continue**
- **Mise en place des prestations**
- **Planification et construction des infrastructures**
- **Divers**

Les investissements relatifs aux nouvelles constructions modulaires peuvent varier en fonction de l'agencement des modules. Selon l'exécution, il faut compter un volume d'investissement d'environ 35 000 à 60 000 francs par élément (chambre d'hôte avec salle de bain). Les frais d'aménagement extérieur doivent également être pris en compte.

Les coûts spécifiques aux produits pour les prestations du modèle commercial 1 peuvent être indiqués de manière précise sur la base de valeurs empiriques. La conception des activités-cadres peut engendrer d'autres coûts spécifiques aux produits. Les valeurs indicatives suivantes résultent d'une vaste enquête auprès des prestataires et sont valables pour une personne :

- **Consommables : CHF 1.00 à 1.50**
- **Petit déjeuner : CHF 6.00 à 8.00**

- **Autres aliments : CHF 2.00 à 2.50**
- **Taxes : CHF 1.00 à 1.50**

Les coûts spécifiques au projet incluent tous les frais subséquents découlant d'un projet particulier. Il est donc décisif de tenir compte de ces coûts dans le plan financier :

- **Eaux, eaux usées**
- **Frais d'électricité**
- **Frais de personnel**
- **Frais de communication**



Événements MICE à la ferme

Le volume d'investissement relatif au modèle commercial 3 varie fortement en fonction de la conception de l'offre. Les domaines importants du volume d'investissements sont les suivants :

- **Infrastructure technique**
- **Installations sanitaires**
- **Mobilier**

Ceux-ci doivent impérativement être pris en compte lors du calcul des coûts et sont intégrés dans la planification financière.

Les coûts spécifiques aux produits pour les prestations du volume d'affaires 3 varient fortement en fonction de la conception de l'offre et doivent être pris en compte dans la planification financière.

Les coûts spécifiques au projet incluent tous les frais subséquents découlant d'un projet particulier. Il est donc décisif de tenir compte de ces coûts dans le plan financier :

- **Eaux, eaux usées**
- **Frais d'électricité**
- **Frais de personnel**
- **Frais de communication**

Ressource temps et prestations de travail

Pour la mise en place d'une offre agritouristique, il n'y a pas que les ressources financières qui comptent. Les ressources temps revêtent également une grande importance. Des analyses spécifiques résultant de l'enquête auprès des exploitations agritouristiques indiquent que la planification d'un projet agritouristique requiert environ 200 heures. Y sont incluses les ébauches du projet, la collecte d'informations, les expertises, etc.

Les mesures liées à la construction ont pris en moyenne 800 heures environ. Cent heures supplémentaires ont été consacrées au travail administratif de lancement.

Sur une exploitation agritouristique, quelques tâches reviennent régulièrement. Selon l'enquête auprès des 48 prestataires, environ 60 heures ont été consacrées à la publicité. Les tâches administratives représentent environ 25 heures. Les autres travaux requièrent environ 70 heures.

D'autres prestations de travail dépendant directement de la présence de la clientèle dans l'exploitation agritouristique englobent notamment la préparation des repas, l'encadrement des hôtes lors de leur arrivée / départ et durant le séjour, le nettoyage des locaux et les tâches administratives.

Sources et littérature complémentaire

Hochuli, Andreas; Huber, Mario; Hofstetter, Pius (2016): *Innovative Geschäftsmodelle für den Schweizer Agrotourismus. Positionierung der Angebote und Instrumente für die Planung* / Manuel. 1re édition Zollikofen: BFH-HAFL.